

Le Mag'



Été 2015

n° 70

**Saint-Aignan de Grand Lieu,
une fenêtre sur le lac**



Dossier : Espace Vie Locale et Patio Musical

SOMMAIRE

Conseil Municipal	3
Nantes Métropole	4
Actualités	5-8
Dossier	
L'Espace Vie Locale et le Patio Musical	9-12
Espaces Verts	13
Vie Locale	14-17
Histoire	18
Infos Mag'	19
Agenda	20



20^e anniversaire : la fête continue !

A l'occasion des 20 ans de la signature de la charte du Jumelage entre Saint-Aignan de Grand Lieu et Thüngersheim, 69 Aignonais se sont rendus en Allemagne du 14 au 17 mai derniers.

6 est le chiffre du voyage ! 6 cyclistes de l'ALC Cyclo ont pédalé jusqu'en Allemagne ; ils ont mis 6 jours à atteindre la Bavière. Aussi, 6 musiciens de l'école Municipale de Musique ont fait le voyage afin de jouer avec leurs homologues Allemands. Un voyage réussi qui a marqué le début d'un programme festif sur douze mois : six événements aux couleurs du jumelage restent à venir et marqueront cet anniversaire de l'amitié franco-allemande. **Prochain rendez-vous : fête de la rentrée, samedi 29 août 2015.**

Édition :

Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu
Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson
Directeur de la Rédaction : Pierre Péran
Responsable du service
Communication : Myriam Bouet
Rédacteur en chef : Jérémy Lesieur
Rédaction : Myriam Bouet, Jérémy Lesieur
Photo couv. : Solange Belkadi
Maquette : Optima & Co
Impression à 2 000 exemplaires,
papier recyclé 100%, encres végétales et
label Imprim'Vert : Valpg



Agissez pour le recyclage des papiers avec la Ville de Saint-Aignan de Grand Lieu et Ecofolio.

ÉDITO

L'été, c'est souffler... C'est aussi continuer, c'est encore innover !

La culture ne relève pas d'une politique sectorielle : elle est, pour Saint-Aignan de Grand Lieu, un marqueur important de l'identité du territoire, et encore plus cet été 2015, qui voit éclore une nouvelle saison culturelle très créative.



"Saint-Aignan la Créative" à l'image de tous les citoyens qui ont prouvé avec les Festifolies qu'ils savaient être des inventeurs surprenants (costumes, Ornis... etc), "Saint-Aignan l'innovante" à travers aussi ses politiques solidaires comme le taux d'équilibre, ses animations comme le cyclo-tour des curiosités ou bien ses constructions d'équipements comme l'Espace Vie Locale. Des sujets empreints d'idées créatives que vous pouvez découvrir dans ce numéro.

Notre projet culturel s'adresse à l'ensemble de la population : acteurs associatifs, sociaux, mais aussi artisans, commerçants, citoyens... Le nouvel équipement du cœur de bourg - l'Espace Vie Locale - vous ouvrira ses portes le 5 septembre prochain lors d'une journée inaugurale. Un lieu qui montre déjà sa capacité à créer des échanges et des passerelles... comme une invitation à participer à la Vie Locale, à pratiquer l'art, la musique, l'histoire ou la lecture sur ses temps de loisirs ; ce sont ces ambitions et ces désirs que la municipalité souhaite accompagner.

L'été c'est donc continuer de créer... mais c'est aussi maintenir un service public de qualité. L'équipe municipale et ses agents restent mobilisés pour répondre à vos questions. Ils assurent ensemble leurs missions de services à la population, soignent et entretiennent le territoire afin de préparer la rentrée aignanaise dans les meilleures conditions possibles.

En attendant, je vous invite à profiter. Autour du lac de Grand Lieu, le long des vignes ou au cœur d'un hameau, ou bien à l'ombre du parc du Presbytère, des activités et découvertes proposées participent à "l'évasion" nécessaire. Ce besoin de dépaysement qui permet de souffler.

A toutes et à tous, je vous souhaite un bel été 2015 et je vous donne rendez-vous le samedi 29 août pour la fête de rentrée. Elle marquera les 20 ans du Jumelage avec un spectacle pyrotechnique aux couleurs franco-allemandes.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président de Nantes Métropole

Les principales décisions et débats en différé

Conseil municipal du 15 juin 2015

Règlement intérieur : restaurant municipal - accueil périscolaire - étude surveillée - accueil de loisirs

Suite à la décision de la mise en place d'une nouvelle tarification pour la prochaine année scolaire 2015-2016 (lire en page 6 du Mag'), il a été proposé de modifier l'article 4 "Tarifs et modalités de facturation" des règlements intérieurs du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'étude surveillée et de l'Accueil de Loisirs. Ces règlements sont disponibles sur simple demande auprès des structures précitées.

Pour le règlement intérieur du restaurant scolaire, deux informations seront également ajoutées : *"Deux nouveaux tarifs sont institués : l'un pour les familles hors commune et l'autre pour les familles dont l'enfant déjeune occasionnellement et qui n'inscrivent par leur enfant au moins 48 heures avant le repas : il est calculé sur la base de +15% du tarif plafond."*

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux règlements et la nouvelle tarification.

Règlement intérieur : multi-accueil

Les demandes d'accueil pour septembre 2015 ont été étudiées lors de la commission Petite Enfance du 31 mars dernier. Un grand nombre de demandes incluent un besoin d'accueil pour le mercredi, alors que précédemment de nombreux contrats étaient établis à temps partiel : l'agrément du mercredi était donc diminué à 12 enfants au lieu de 20 pour les autres jours. Afin de ré-

pondre aux besoins de la population, il a donc été validé de passer l'agrément du mercredi à 18 enfants au lieu de 12 avec un agent supplémentaire (le taux d'encadrement légal est d'un agent pour 6 enfants).

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le règlement intérieur du multi-accueil applicable à compter du 1^{er} septembre 2015, et sa traduction budgétaire.

Projet jeunesse et aménagement d'un nouvel espace jeunes

Suite à l'Analyse des Besoins Sociaux prolongée par l'étude jeunesse concernant les 11/25 ans (juin 2014/ janvier 2015), les orientations de la politique de la commune en ce domaine se dessinent. Les grands enjeux relevés pour les jeunes Aignonais sont les suivants : Proposer des activités de loisirs / Contribuer à leur ouverture sociale et culturelle / Leur permettre de prendre leur place dans la cité et d'y agir / Créer les conditions de leur autonomie / Les accompagner dans leur parcours vers l'insertion sociale et professionnelle. Ces besoins ou attentes peuvent se traduire par les objectifs suivants pour les jeunes : se former, choisir sa voie professionnelle, devenir indépendant, cultiver son univers, créer des réseaux, construire sa citoyenneté, s'organiser pour se retrouver entre amis.

Des actions seront proposées pour parvenir à ces objectifs. On peut citer entre autres : encourager la création d'une association de jeunes / Proposer des petits logements en location pour les jeunes / Proposer plus d'informations pour les jeunes.

Pour accompagner la réalisation de ces objectifs, la commune doit mettre

en place des outils à la disposition des jeunes. Elle doit permettre une organisation cohérente et complémentaire de ces outils et des espaces dédiés à la jeunesse qu'il convient d'identifier. Ce travail d'échange et de dialogue se poursuit entre les jeunes, les services et les élus. La définition d'un nouveau local dédié à la jeunesse (nouvel espace jeune - NEJ) fait partie de la mise en œuvre de cette politique jeunesse.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les enjeux de la politique jeunesse, et s'engage dans la poursuite des objectifs à atteindre.

Camp Jeune Séjour été 2015 : convention de partenariat avec l'IFAC

Dans le cadre d'un stage sportif itinérant organisé par l'animation sportive départementale, les structures jeunesse des communes de Geneston, Corcoué-sur-Logne, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Le Bignon, Legé, Pont-St-Martin, Le Pellerin, Saint-Aignan de Grand Lieu se sont regroupées afin de faciliter l'organisation de cette semaine sportive et également permettre l'organisation d'une nuitée commune à Pont Caffino, laquelle induit des frais à partager. Ce stage sportif se déroulera du lundi 27 au jeudi 30 juillet prochain. Chaque service jeunesse s'engage à reverser à l'IFAC la part des dépenses relatives à l'organisation de ces activités communes et de la nuitée. La participation de la commune est estimée à 170 €.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention de partenariat avec l'IFAC, gestionnaire du service jeunesse de la commune du Bignon.

Disponible sur le site internet communal :

La mise à jour du répertoire des stages et des formations en alternance !

www.saint-aignan-grandlieu.fr: Rubrique Saint-Aignan-pratique !

Plan canicule : prévention fortes chaleurs

Vous êtes Aignonais(es) âgé(e)s de 65 ans et plus, isolé(e)s de vos familles cet été ? Vous êtes potentiellement concerné(e)s. Pour bénéficier d'un soutien en cas d'épisode caniculaire, vous devez figurer sur le fichier communal du plan canicule. Dans ce cadre, vous êtes invité(e)s à vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, en mairie. Renseignements, Tél. : 02 40 26 44 44.

Vélo-city 2015 : dans l'œil du cyclo

ATELIERS PADD



Les ateliers d'élaboration du PADD* ont démarré dans les communes de Nantes Métropole (*Lire Mag Printemps 2015*). Saint-Aignan de Grand Lieu a réuni à quatre reprises son groupe de réflexion composé de 20 citoyens et 10 élus. Deux ateliers ont été réalisés : le premier (le 7 avril) sur les thèmes de l'habitat et des déplacements et le second (le 28 avril) sur les thèmes du développement économique et de la mobilité.

Un dernier atelier de priorisation (*notre photo*) s'est déroulé le 9 juin dernier, et a permis de dégager des grandes orientations qui serviront à élaborer la feuille de route "aignanaise" dans l'écriture du PADD puis du PLUM. Le Mag' de l'Automne prochain restituera ce travail et donnera le calendrier des étapes suivantes.

*Le PLUM ? Le PADD ?

Derrière les sigles se cachent les grands enjeux du développement urbain et la vie des habitants : habitat, déplacements, environnement... Avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce maîtresse du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUM), c'est la ville de demain qui se dessine.

Plus de renseignements sur le nouveau site internet : plum.nantesmetropole.fr

Vous pouvez y apporter vos contributions.

Du 3 au 7 juin dernier, le Congrès international Vélo-city a investi les rues des 24 communes. La Métropole a vécu au rythme du vélo une semaine durant. Bilan.



Scolaires, élus et habitants ont pu profiter du Cyclo-Village, installé sous les Neefs, près de l'Éléphant.

Après son escale à Adelaïde en Australie en 2014, la Conférence internationale sur les politiques cyclables et la pratique du vélo, Vélo-city, a posé ses valises (et ses vélos !) dans la Métropole nantaise.

Du côté de la Cité des Congrès

Près de 1 500 congressistes, venus de plus de 80 pays différents, ont débattu autour de la bicyclette et ont assisté aux 65 séances plénières et autres ateliers. 70% d'entre eux venaient de l'étranger. C'était l'effervescence à la Cité des Congrès qui abritait également le volet "commercial" du Congrès. En parallèle des conférences, 91 exposants ont présenté le vélo et ses équipements sous toutes ses formes : accessoires pour la pluie, pour pédaler en jupe, ou mieux se signaler aux automobilistes, casque connecté... Les idées ne manquaient pas. De même que

les multiples services proposés autour du vélo : abri solaire pour vélos électriques d'entreprise, modèle de vélo en bois, système d'accrochage de vélos...

La vélo-parade

7 000 personnes, congressistes et habitants de la Métropole ont participé à la vélo-parade, au fil d'un parcours au cœur du centre-ville de Nantes. Vélo à paillettes, biporteurs, vélo-pneu, lapin sur vélo, pirates sur vélo, vélo-taxi, cargo-vélo étaient tous de la partie pour cette journée festive inoubliable.

Enfin, la charte de Nantes a été signée par Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, Manfred Neun, président de l'ECF / European Cyclists' Fédération, et les élus présents. Le passage de témoin s'est fait entre la ville de Nantes et Taipei (Taiwan RPC) qui organisera Vélo-city du 27 février au 1^{er} mars 2016.

Visite ministérielle chez Daher

Lundi 18 mai, Jean-Claude Lemasson accueillait à Saint-Aignan de Grand Lieu Emmanuel Macron devant les salariés de l'usine Daher. Le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique avait choisi de s'y rendre pour présenter la deuxième phase du programme gouvernemental de réindustrialisation du pays intitulé la Nouvelle France industrielle.

A ce sujet, il a réaffirmé sa volonté de se concentrer sur la formation et la place de l'homme dans l'usine, "deux piliers de l'industrie du futur", selon le Ministre.



Le Cyclo-Tour des Curiosités : de l'idée sous la pédale !

Conçue dans le cadre de Vélo-city (lire ci-contre), l'animation cyclo "made in Saint-Aignan" a remporté un vif succès auprès des habitants.

Une météo exceptionnelle en ce dimanche matin. Le 24 mai dernier, la place Millénia accueillait 118 cyclistes, tous curieux dans l'âme. Des familles, des enfants, des amis, venus avec l'esprit vif et les mollets souples,



Rallye à vélo, les habitants se sont pris au jeu.



▲ Les participants ont pu aiguïser leurs connaissances grâce à la participation des associations. Ici, Dominique Chouin et Pascal Hégron, membres de la Nantaise des prés Aignonais, ont présenté la nouvelle naissance de vache nantaise, celle de Clair de Lune, femelle née le 10 janvier 2015.

parés pour engloûtir l'un des deux tracés au choix (10 ou 19 km) et partir à la découverte du petit patrimoine aignonais sous forme d'un rallye jeu. Une belle réussite pour cette animation municipale organisée en partenariat avec les associations locales le groupe Histoire Sur les Pas d'Amani, l'A.L.C. Cyclo, le Groupe Nature, et la Nantaise des Prés Aignonais. Après 23 "haltes curieuses", dont cinq étaient commentées par des membres des associations partenaires, chaque cycliste bénéficiait à l'arrivée des réponses au questionnaire du rallye*, d'un rafraîchissement, et pouvait également profiter d'une animation musicale et des informations de la métropole sur Vélo-city.

Tranquillité publique

Sécurité routière : respectons-la !

La municipalité constate une augmentation des incivilités routières à Saint-Aignan de Grand Lieu et rappelle que le respect de la sécurité au volant est l'affaire de tous. Vitesse excessive en zone urbaine, stationnement gênant, dépassement dangereux, non respect des règles du code de la route... sont monnaie courante, sans compter le manque de courtoisie parfois manifesté. Plus les incivilités aux codes de la route seront récurrentes, plus les services de la gendarmerie de Bouaye multiplieront les contrôles. A bon entendre.

Partir l'esprit serein

Les périodes de vacances sont propices aux vols et cambriolages. Pour limiter les risques et partir l'esprit tranquille, la gendarmerie nationale propose des solutions et des conseils.

Opération "Tranquillité vacances"

Organisée durant les vacances scolaires, l'opération "Tranquillité vacances" est un service gratuit. Sur simple demande, la brigade de gendarmerie de Bouaye peut organiser des patrouilles pour surveiller votre domicile et dissuader ainsi les cambrioleurs. Il suffit de se présenter à la brigade de gendarmerie de Bouaye, 1 rue du Pinier, pour donner vos coordonnées et signaler la période de votre absence. Renseignements : 02 40 65 41 17.

*A vous de jouer !

Voici les questions du Cyclo Tour des Curiosités... Saurez-vous y répondre ?

- 1 - Quelle est l'essence des trois arbres situés le long de l'église ?
- 2 - Quel animal faisait le succès de la foire de Saint-Aignan de Grand Lieu ?
- 3 - De quelle année date l'ensemble des maisons situées entre les n° 13 et n° 17 de la route du port de l'Halbrandière ?
- 4 - A quelle légende fait référence l'aspect penché de la porte à l'entrée de la commune ?
- 5 - Pré des vaches nantaises : Quelle est la durée de gestation de la vache ?
- 6 - Quel est le nom usuel de la mâcre ?
- 7 - A quelles récoltes le calvaire du Moulin des Rives fait-il référence ?
- 8 - Quel est le nom savant de la fleur usuellement nommée "Pentecôte" ?

1. Des platanes. 2. Le Cheval. 3. 1667. 4. La légende d'Herbauges. 5. 9 mois. 6. La châtaigne d'eau. 7. Le foin, le blé et le raisin. 8. Orchis mâle/orchis mascula.

Services à l'enfance

Le taux d'équilibre,
pour plus d'égalité

Depuis le 1^{er} juillet, la prise en compte du quotient familial a changé. Explications.

Depuis plusieurs années, la tarification des services municipaux de restauration, de l'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs et de l'étude surveillée reposait sur les quotients familiaux regroupés par tranche. La participation demandée aux familles n'était pas toujours proportionnelle aux ressources du foyer. Consciente du manque d'équité sociale de ce système, l'équipe municipale a souhaité modifier ce mode de tarification et, après quatre années de maintien des tarifs municipaux, mettre en place un nouveau système de calcul plus juste pour la rentrée scolaire 2015.

Les avantages du système

• Plus d'équité et des tarifs personnalisés

La tarification 2015-2016 des prestations extra et périscolaires s'applique selon un dispositif garantissant davantage d'équité. **Les familles aignanaises paieront désormais les tarifs des services périscolaires**

dans la même proportion de leur budget personnel ou familial, et ce quelles que soient leurs ressources. Un tarif plancher et un tarif plafond sont fixés afin d'encadrer les tarifs. Quel que soit le niveau des revenus, la participation des familles reste inférieure au montant des prestations.

• Fin des grilles tarifaires complexes

Les tranches de quotient sont supprimées. Les tarifs évoluent progressivement afin d'éviter les effets de seuil par tranche faisant varier brutalement les tarifs : les revenus comparables paient des tarifs comparables.

Estimez vos tarifs à l'aide du simulateur

Afin de vous aider à estimer les tarifs qui concernent votre foyer et de faciliter vos démarches, la commune vous propose un simulateur. Cet outil très simple, vous informe



Photo d'archives.

immédiatement du montant associé au prix du repas de votre ou vos enfants, au prix de l'étude surveillée ou de l'accueil périscolaire, et du prix, par exemple, d'un séjour au centre de loisirs. Les tarifs indiqués sont donnés sous réserve de validation par les services municipaux lors de l'inscription.

Les Solidari'brèves...

Des animations solidaires

Le CCAS de la commune invitait les personnes isolées et ses usagers à deux spectacles à la cité des Congrès de Nantes.

Le vendredi 3 avril : concert de l'ONPL "Il était une fois la symphonie". 7 personnes dont 2 enfants y ont participé. Le programme a fait découvrir les grands classiques du répertoire de Mozart à Mendelssohn, et les enfants ont appris à reconnaître les différents instruments.

Le mercredi 13 mai : concert "Happy birthday Mister Sinatra". 13 personnes ont participé dont un adolescent. Ce concert était un hommage à celui qui aurait eu 100 ans en 2015.

Seniors : deux sorties

Le vendredi 22 mai : croisière sur l'estuaire de la Loire. 42 personnes y ont participé dont un bénévole accompagnateur. Le soleil avait lui aussi été invité. Le départ s'est fait de St-Nazaire. Le transport en car et une partie du prix des billets ont été pris en charge par le CCAS. La balade commentée a permis de découvrir l'activité du port, les réserves naturelles et les œuvres d'art de la collection Estuaire, dont la fameuse maison dans l'eau près de Couëron.

Il reste des places pour la sortie du mardi 15 septembre : visite du Musée du Château des Ducs de Nantes. Vous pourrez y découvrir l'histoire et l'évolution de la ville



du 17^e siècle jusqu'à nos jours. Très accessible et richement documentée, cette visite d'une durée d'1 h 30 est commentée par un guide. Prix : 8 € (3 € pour personne non imposable). Le transport (compris dans le prix) se fera au départ de la Pavelle. **Infos et réservations en mairie 02 40 26 44 44.**

Comment ça marche ?

· Vous connaissez votre quotient CAF : il suffit de le saisir dans le simulateur en ligne sur le site internet de la commune pour connaître aussitôt vos tarifs personnalisés.

· Vous ne connaissez pas votre quotient mais possédez un compte CAF. Consultez le site www.caf.fr et calculez votre quotient familial sur votre compte CAF.

· Vous pouvez également vous renseigner en mairie.

L'essentiel à retenir

• Les services concernés :

La restauration scolaire, l'étude surveillée, l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire.

• Le mode de calcul :

La tarification dite "au taux d'équilibre" consiste à affecter un coefficient multiplicateur au quotient familial. **Ce taux est le même pour tous.** Il permet de fixer un tarif individualisé pour chaque famille en fonction des caractéristiques de sa situation (revenus, nombre d'enfants, autres charges). Le prix payé est proportionnel et équitable selon les quotients familiaux.

Des tarifs encadrés : les tarifs des activités ont un prix plancher et un prix plafond. Le plafond reste inférieur au coût du service pour la commune.

• Connaître mes tarifs :

Rendez-vous sur www.saint-aignan-grandlieu.fr dans le simulateur en ligne.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés offert par la commune a réuni 120 convives dimanche 26 avril à l'Héronnière. Un repas animé par l'orchestre Musette et cie, qui a su faire danser et chanter un public conquis.



Côté jeunesse...

La boum du CME



Le Conseil Municipal Enfants a organisé une "boum" le 5 juin dernier à l'Héronnière transformée en piste de danse pour l'occasion. Ouverte aux enfants du CMI à la 5^e (accompagnés d'un adulte), cette fête détenait un objectif solidaire : *"Pour y participer, il fallait emmener au moins un jouet en bon état. La collecte des jouets sera remise au Secours Populaire pour Noël 2015"*, précise Isabelle

Kouassi, Adjointe chargée de l'Enfance et la Jeunesse. Près d'une soixantaine d'enfants sont venus fouler la piste sous la boule à facettes ; ils ont permis de récolter 80 jouets.

La fête de la Plinguetière

Le 6 juin dernier, le Centre d'accueil de la Plinguetière organisait sa fête. Plus de 300 visiteurs, familles et enfants, ont fait le déplacement pour participer à l'événement. De nombreux stands et activités (chamboule tout, courses d'échasses, maquillages, jeux géants, châteaux gonflables, promenades en calèche...) ont rythmé cette journée, sous le signe de la convivialité et de la gratuité. Un goûter offert au public ainsi qu'un concert (Phil Barouf et les Intellectuels) ont clôturé cette première édition, amenée, très certainement, à être reconduite.



Les fêtes des écoles

Le week-end des 20 et 21 juin, les fêtes des deux écoles de la commune ont pu profiter de l'écrin de verdure du parc du presbytère.

Au cœur du bourg, les enfants ont chanté et dansé devant leurs familles venues nombreuses.



Fête de l'école Jules d'Herbauges.



Kermesse de l'école Saint-Pierre.

**GROUPE SCOLAIRE
JULES D'HERBAUGES :
REPLACEMENT DES FENÊTRES**

Dans le cadre du Plan de Gêne Sonore (PGS) qui prévoit le remplacement des ouvertures installées avant 1992, la commune a planifié cet été une seconde phase de travaux de changement des menuiseries afin d'améliorer le confort acoustique et thermique de l'école. Ces travaux concernent principalement le bâtiment maternel (salle polyvalente, les classes, les ateliers...) et les classes non réalisées en 2014 du côté de l'élémentaire.

Budget : 272 400 €.

**LE SAGE LOGNE, BOULOGNE,
OGNON ET GRAND-LIEU**

Après un long travail de concertation, le projet de SAGE a été officiellement approuvé par les préfets de Loire-Atlantique et de Vendée le 17 avril dernier. Un document consultable en mairie ou sur le site du Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu : www.sage-grandlieu.fr

**LA COMMUNE LUTTE CONTRE
LE FRELON ASIATIQUE**

La commune et la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique s'engagent ensemble dans un plan d'action de lutte contre le frelon asiatique. Le frelon asiatique est une espèce invasive en développement dans le département et identifié sur la commune depuis 2014. Son impact environnemental, particulièrement sur les abeilles, ainsi que la menace qu'il représente en terme de santé publique (capacité à attaquer en nombre) font de ce frelon un danger.

Depuis le conseil municipal du 6 juillet et l'approbation de la convention avec la FDGDON 44, la commune accompagne les propriétaires à la destruction des nids de frelons asiatiques. Une participation à hauteur de 50% du prix pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques (plafonnée à 80 €) est ainsi accordée aux particuliers. **Pour plus de renseignements, les services techniques de la commune se tiennent à votre disposition sur la mise en place de ce dispositif.**

Avant projet définitif de la salle polyvalente

Depuis le début de l'année 2015, le cabinet Axens accompagne la commune dans son projet de réhabilitation de la salle polyvalente.



Les principaux enjeux

- La requalification de l'entrée, la création d'un hall d'accueil et d'un espace de convivialité (à partir de l'emprise étendue du bar extérieur actuel).
- La réfection des sols, tant du plateau sportif en partie rez-de-chaussée que de la salle d'activités dite "pieds nus" en partie étage.
- L'amélioration de l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) de tous les locaux, par la mise en place d'un ascenseur, de l'équipement des sanitaires et de l'élargissement des zones de circulation.

- La création d'un espace vestiaires / sanitaires en partie étage.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation de ces travaux est estimée à 590 000 €, hors options, sur la base d'un avant-projet définitif. Cet avant-projet a été approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal le 15 juin dernier. La consultation des entreprises sera lancée en septembre prochain. Le choix des entreprises devant se dérouler à l'automne de cette même année, afin d'envisager un début des travaux en janvier 2016 pour une durée estimée à sept mois.

Jardin de Lecture : les travaux se terminent



Jusqu'au 30 juillet, l'entreprise termine la réalisation de deux murets en pierres dont l'un sera agrémenté d'une lame d'eau. Des jardinières et des assises en bois compléteront cet aménagement qui sera ouvert lors de l'inauguration de l'Espace Vie Locale (*lire ci-contre*). Les éclairages et les plantations seront effectués par les services communaux. Budget : 60 000 €.

D'abord tourné vers la médiathèque du même nom, ce jardin offre un espace de détente agréable pour lire. Il est aussi la jointure entre les bâtiments culturels du bourg.

DOSSIER : ESPACE VIE LOCALE ET PATIO MUSICAL

NOUVEAU PÔLE D'ACCUEIL !

NOTEZ LA DATE !
Inauguration,
visites des lieux, animations,
expositions, concerts,
inscriptions
aux associations...
Samedi 5 septembre,
de 10 h 30 à 18 h

Au "cœur" du bourg, l'Espace Vie Locale est l'interlocuteur direct, la porte d'entrée des associations et des initiatives Aignanaises !

L'accueil

L'accès à l'Espace Vie Locale et au Patio Musical se fait par la rue des Frères Rousseau dans les créneaux d'ouverture au public. En dehors de ces horaires, l'accès se fait par la porte arrière (accès secondaire).

Une grande et une moyenne salle d'activités et une salle de modelage.

3 salles de réunions

Elles sont destinées à accueillir les associations pour leurs réunions ou pour certaines pratiques culturelles. Sur réservation annuelle ou ponctuelle.

Un espace d'expression

C'est la salle Paul Pouvreau d'une capacité de 100 places assises. Elle est destinée à recevoir des conférences, des réunions publiques, des animations et les auditions de l'École de Musique.

Le patio musical

2 salles de pratiques collectives

Elles sont destinées, avant tout, à l'École de Musique mais aussi aux pratiques collectives musicales des associations. Une salle de formation musicale et une salle de percussions.

5 salles de cours

Elles sont destinées à l'apprentissage des instruments enseignés à l'École de Musique. A chaque salle, sa famille d'instruments (cordes, instruments à vents...).

A noter !

Horaires d'ouverture :

- le lundi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30
- le mardi et mercredi de 14 h à 17 h 30
- le vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 19 h

Fermeture du 1^{er} au 16 août. Les associations peuvent cependant accéder à leurs boîtes à lettres et aux espaces communs.



A l'accueil, Sylvie, Mélodie et Barbara sont à votre écoute.

Le hall et le patio

Ce sont des espaces de convivialité ouverts à tous. Une machine à café est à disposition des utilisateurs pour se poser et échanger ainsi qu'un réfrigérateur pour une utilisation ponctuelle (pots pour les moments de convivialité). Les associations peuvent réserver ces espaces pour organiser des expositions.

Les salles

3 salles d'activités

Elles sont destinées aux associations pour les pratiques artistiques. Sur réservation annuelle ou ponctuelle.

2 bureaux partagés

Ils sont destinés à l'usage de l'ensemble des associations. Utilisation sans réservation.

2 bureaux dédiés

Bureau n° 5 : dédié à l'ALC. bureau n° 6 : dédié à l'AOPA.

Espace courrier et reprographie

Un copieur, un massicot, une relieuse et une agrafeuse sont à disposition des associations. 24 boîtes aux lettres sont mises à disposition des associations pour leur domiciliation. Les associations souhaitant bénéficier d'une boîte doivent en faire la demande.

Règles générales

Tous les utilisateurs sont soumis aux respects des bonnes conditions d'utilisation du bâtiment. Le matériel nécessaire au ménage est à disposition. Les utilisateurs doivent ranger leur matériel, veiller à vérifier la fermeture des portes et l'extinction des lumières.

Modalités de réservation

Utilisation annuelle : demande auprès des services de l'Espace Vie Locale au plus tard le 1^{er} juin de chaque année pour la rentrée de septembre. Utilisation ponctuelle : demande 15 jours, au plus tard, avant la date d'occupation (gratuité).

ESPACE VIE LOCALE

41, rue des Frères Rousseau - Tél. : 02 40 26 44 71 - Courriel : evl@sagl.fr - accès



Le cœur de la

La commune possède un tissu associatif particulièrement riche et dynamique. Elle met à disposition un équipement capable de connecter les associations avec les services municipaux, les élus et l'ensemble de la population.

S'investir dans une association, c'est accepter de donner de son temps, mais c'est aussi faire face à de nombreuses formalités administratives, juridiques, et engager sa responsabilité individuelle pour que vive le collectif. Au-delà de ces contraintes, c'est la volonté de partager une passion, de développer les échanges, de créer du lien social, bref de participer pleinement à la vie communale.

"Le rôle de notre commune est d'être au plus près de tous les bénévoles du monde associatif. Notre priorité est de leur apporter une aide, de les accompagner, de les appuyer dans l'organisation d'un événement. Pourquoi ce nouveau lieu ? Pour favoriser les initiatives et les échanges, donner de la visibilité aux activités aignanaises au cœur d'un centre-bourg plus dynamique. Pour aussi écouter la demande d'un bénévole, lui répondre et simplifier son quotidien... au final, pour que l'engagement associatif reste un plaisir partagé par tous", explique Anne Nail, adjointe à la Vie Locale.

L'aide à la formation

En plus des renseignements et des conseils donnés par les agents municipaux, la municipalité organisera des temps d'information et de formation à destination des associations. Une première soirée d'information a eu lieu le 30 juin : un professionnel des assurances est venu aborder la question pour les associations.

Deux autres temps de formation pourraient être mis en place en fin d'année sur les thèmes de la comptabilité et de la communication.

Le Conseil de la Vie Associative

La mise en place d'un Conseil de la Vie Associative est en cours. Cette instance d'échange et de concertation regroupera des représentants des associations (sportives, culturelles, scolaires et sociales...), des élus et des agents. Ses missions : organi-



Le 6 juin, l'AFR a en quelque sorte "étrenné" l'Espace Vie Locale avec son exposition annuelle qui s'est déroulée dans le hall et les salles de réunions du rez-de-chaussée. "La météo nous a également permis d'utiliser le Patio extérieur pour présenter nos peintures sur chevalet et nos objets peints. Certains adhérents ont trouvé le lieu plus intimiste, plus convivial pour discuter autour des œuvres, d'autres ont regretté de ne pas avoir pu tout exposer dans le hall... A l'avenir, les salles d'activités pourraient servir aussi le jour de l'exposition, et pourquoi pas y proposer des démonstrations", explique Odile Brizé, secrétaire de l'AFR.

ser une vieille du monde associatif, promouvoir et développer les projets communs, optimiser le fonctionnement des équipements. Ce conseil a aussi pour objectif de fédérer la Vie Locale autour du programme culturel de la commune. Quels liens pro-

poser avec le salon d'art ou la Fête de la Musique ? Et pourquoi ne pas organiser une journée des associations ou une journée découverte ? Des questions qui pourront se poser au conseil.

Les associations de l'Espace

Bureaux et boîtes aux lettres

ALC

Permanence les lundis de 16 h 45 à 18 h 45
Monsieur Boudaud (président)
Madame Gergaud (secrétariat)
Tél. : 02 40 71 83 81
courrier@alcsaintaignan.com

AOPA

Madame Lebastard (présidente)
Madame Rolland (secrétariat)
Tél. : 02 40 71 83 81
aopa44@wanadoo.fr

Boîtes aux lettres

Association Familiale Rurale - AFR

Madame Brizé (secrétaire)
Tél. : 02 40 31 04 68
odile.brize@free.fr

Amitié Coup d'Pouce

Mme Piau (présidente)
Tél. : 02 40 31 05 33
dominique.piau@orange.fr

Ankadibé

Madame Orillard (responsable)
Tél. : 06 08 78 23 49
ankadibe@free.fr

*APEL

Madame Nicol (présidente)
Tél. : 06 80 14 53 19
elodefab@hotmail.fr

Catch Club du Pays de Retz

Madame Chanteloup (présidente)
Madame Favreau (secrétaire)
Tél. : 06 24 80 26 78
catchclubdupaysderetz@voila.fr

vie associative !

des aignanais et des acteurs de la Vie Locale une nouvelle vitrine. L'espace Vie Locale est un nouvel espace des citoyens.

“Le changement est déjà très net, ça fait du bien”

Le 16 juin, les associations résidentes de l'Espace Vie Locale étaient invitées à un temps d'échanges avec les élus et les services municipaux. Après quelques semaines de mise en service, les associations ont pu poser leurs questions afin de parfaire les règles et usages pour un meilleur fonctionnement. L'occasion pour la rédaction du Mag' de s'entretenir avec quelques-uns des utilisateurs du lieu.

“L'Espace Vie Locale nous apporte une proximité accentuée avec les services de la mairie ainsi qu'une visibilité accrue vis-à-vis de nos adhérents et des habitants de la commune en général. Sans compter que le bâtiment offre un cadre de travail et d'accueil des plus agréables”, note Frank Boudaud, président de l'A.L.C.

“Notre espace est beaucoup plus lumineux qu'avant. Nous avons aussi



une meilleure connexion Internet et un accès à une imprimante de qualité. Plus confortable, nous avons aujourd'hui un bel outil pour faire vivre notre association”, confient les membres du Groupe Histoire Sur les Pas d'Amani. Et d'ajouter : “Nos activités continuent sur l'histoire des villages, le centenaire 14-18, et nous relançons un travail d'aide à la création d'arbre généalogique par les habitants. Les fonctionnalités du hall d'accueil vont nous permettre d'exposer ces travaux.”

“Le changement est déjà très net, ça fait du bien. Avant, il m'arrivait de ne voir personne de la journée... Aujourd'hui, on croise les usagers du lieu, on discute avec les services municipaux, on se sent beaucoup moins isolé”, explique Sylvie Rolland, secrétaire de l'AOPA.

“Ce nouvel équipement associatif est plus spacieux, plus agréable que notre précédente salle située à l'ancienne école Notre Dame. Aujourd'hui, les activités de l'AFR sont réparties dans les trois salles de l'étage”, précise Odile Brizé.

Vie Locale, au 41 rue des Frères Rousseau

CSI - Centre de soins infirmiers

Monsieur Chauvet (président)
Tél. : 02 40 32 61 62
chauvet.jpa@wanadoo.fr

Cyclo Club de Grand Lieu

Monsieur Guilloteau (président)
Tél. : 06 47 78 71 98
ccgl@laposte.net

***FCPE**

Madame Casse (présidente)
Tél. : 09 81 02 78 95 / 06 63 77 61 01
killifanny@hotmail.fr

Groupe Histoire Sur les Pas d'Amani

Monsieur Boucard (président)
Tél. : 02 40 26 42 38
amani44@sfr.fr

Groupe Nature

Madame Somon (présidente)
Tél. : 06 45 12 77 10
groupe.naturesagl@orange.fr

Judo Club Saint-Aignan

Monsieur Hourdin (président)
Tél. : 06 75 66 45 36 ou 06 25 25 20 55
jdcstaignan@gmail.com

La Nantaise des Prés Aignanais

Monsieur Chouin (président)
Tél. : 06 71 21 28 14
sep2@wanadoo.fr

Les Nounous de Grand Lieu

Madame Piffeteau (présidente)
Tél. : 09 80 49 41 05
lesnounousgrandlieu@gmail.com

Les volants du Lac

Monsieur Louerat (co-président)
Tél. : 02 40 31 03 60
thierry.louerat@orange.fr

Music'as

Monsieur Lepierre (président)
Tél. : 02 40 26 48 60
contact@musicas.fr

***UNAPE - Union Nationale Association Autonome de Parents d'Élèves**

Monsieur Evelinger (président)
Tél. : 06 63 36 05 78
mickael.evelinger@gmail.com

Verti'Lac

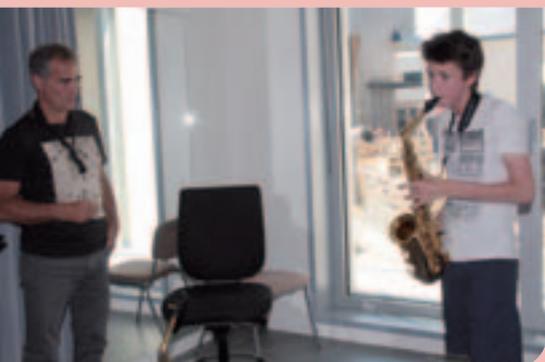
Monsieur Merand (président)
Madame Moriceau (secrétaire)
Tél. : 06 77 80 19 46
vertilac@club.ffme.fr

V.E.S.A.G.L. - Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu

Madame Chouin-Lasalle et Monsieur Nué (co-présidents)
Tél. : 02 40 26 46 22
sep2@wanadoo.fr

*** Afin de faciliter la correspondance avec les familles, les associations de parents d'élèves conservent leurs boîtes à lettres aux écoles.**

Faire référence en matière d'École de Musique



Regroupés dans le Patio Musical au cœur de l'Espace Vie Locale, les cours de l'École Municipale de Musique se tiennent désormais en un seul lieu. L'occasion de penser un nouveau fonctionnement. Maestro du Patio, à vous de jouer !



Comme le langage, la musique nécessite une écriture. À Saint-Aignan de Grand Lieu, l'École de Musique est devenue municipale en 2002. Depuis, la partition est rondement menée : dotée d'un enseignement de qualité et d'une équipe pédagogique stable (8 des 11 professeurs présents depuis 2002), d'une tarification sociale permettant l'accès à tous, et, tout récemment, d'un nouveau lieu d'envergure avec 7 salles flambant neuves, l'école ne manque pas d'arguments pour jouer les chefs d'orchestre. "Depuis plusieurs années notre action pédagogique et artistique est portée en exemple par les écoles des communes environnantes", explique Alain Rousseau, directeur. "Avec le nouveau Patio, la commune possède un bel instrument pour poursuivre son offre musicale."

vention auprès du public scolaire afin de sensibiliser les enfants à l'univers musical. "C'est une bonne occasion pour les enfants d'éveiller leurs horizons."

Des événements continuent, d'autres se développent

Fête de la Musique, concerts d'élèves, concert de Noël, etc... le programme annuel de l'école est riche. "Il y a aussi le conte musical qui s'organise tous les deux ans et qui permet aux élèves, parents d'élèves et professeurs de se retrouver autour d'un événement. Chaque édition est attendue par un public nombreux." L'école participe aussi à la valorisation de l'orgue de l'église avec des minis concerts l'été et par un partenariat historique avec les Amis de l'Orgue.



Un espace ouvert et interactif

L'ouverture de créneaux du Patio Musical aux groupes amateurs et l'utilisation des salles de pratiques collectives par les associations confirment cette volonté d'ouvrir l'accès aux habitants. Les Tambours du Bourg, la chorale du Jumelage et l'orchestre Musette et Cie y répètent déjà. D'autres peuvent en faire la demande. Aussi, un groupe de pilotage va travailler un nouveau projet pour le lieu avec l'association de parents d'élèves Music'as, le directeur, l'équipe pédagogique et les élus.

Avec le Patio, les rencontres d'orchestres se développeront, tout comme l'ensemble vocal et les ateliers Chants qui pourront être construits dans un objectif intergénérationnel ou pour une participation aux animations associatives (jumelage, journées découvertes, événementiels, etc.).



La jeunesse, la clé de la réussite

L'école compte cette année 185 élèves dont les deux tiers sont des jeunes de 7 à 18 ans. Depuis la mise en place des temps péri-éducatifs, les professeurs de musique ont déployé plus d'heures d'inter-

Quelques chiffres :

Nombre de disciplines enseignées : 19
Nombre d'élèves : 185
Nombre de professeurs : 11
Heures/semaine de cours : 109

Le directeur : Alain Rousseau

Les disciplines

Formation Musicale : Valérie Le Trouher
Piano : Sophie Jutel
Percussions : Laurent Cheval
Saxophone : Thierry Forget
Flûte traversière : Marc Sezestre
Clarinette : Chloé Boursicot
Technique Vocale : Catherine Taillandier
Trompette et orchestre : Alain Rousseau
Tuba et trombones : Amélie Heurtin
Guitare : Jean Bernard Roy

▲ Avec ses cinq salles de cours et ses deux salles de pratiques collectives, le Patio Musical propulse l'École de Musique dans une nouvelle ère.

Semer des champs de fleurs : quand utilité rime avec beauté !

Des jachères fleuries et multicolores formeront, au cours de l'été, de splendides tableaux champêtres.

Une fois semées, ces zones vont se transformer progressivement en champs de fleurs.



seau, à l'arrière du Centre Commercial et route de la Noue). Trois autres lieux suivront à l'automne (route du lac, derrière le restaurant municipal et au Champ de Foire). Le mélange choisi présente un réel intérêt apicole : les abeilles butineuses et autres insectes pollinisateurs trouvent en ces lieux de nouvelles sources de nectar et de pollen. Les jachères fleuries sont des zones de refuge pour la faune sauvage et

A l'heure où la nature commence à s'habiller de ses couleurs estivales, les agents des espaces verts ont semé un mélange mellifère dans quatre sites de la commune (face au cimetière, rue des Frères Rous-

ces nouveaux espaces seront aussi favorables aux oiseaux, aux petits gibiers insectivores et aux nombreux insectes. Au total, c'est près d'un hectare qui a été semé pour enrichir notre territoire.

JARDINER AU NATUREL

Pour la biodiversité, la protection de l'eau et notre santé, il est nécessaire d'adopter des pratiques de jardinage naturel.

Des solutions existent, très faciles à mettre en œuvre pour disposer d'un beau jardin, sain et productif sans recours aux pesticides ni aux produits chimiques.

Prenez le temps d'observer la nature et les services qu'elle rend dans le jardin.

Stop aux pesticides, compost, astuces contre les limaces, engrais naturels... Retrouvez pleins d'astuces et de conseils : www.jardineraunaturel.org

Six carrés de jardins prennent de la hauteur

Les agents des espaces verts ont installé six petits jardins surélevés pour les seniors du Moulin des Rives qui avaient répondu positivement à cette proposition de la commune. "Avec l'âge, la terre se fait plus basse, il devient difficile physiquement d'entretenir un potager classique. D'où l'idée de construire de petits jardins à hauteur d'homme. C'est aussi le premier jardin partagé de la commune, une initiative à reconduire dans de futurs projets", explique Fabien Guérizec, conseiller municipal en charge de l'Agenda 21.

y mettre de la salade, des radis, du persil, et peut-être de la ciboulette. Et en plus, c'est bien, on n'a pas besoin de se baisser pour retourner la terre."

L'inauguration des bacs a eu lieu mardi 16 juin en présence des résidents, des membres de l'Agenda 21 et des élus. "Les critères du développement durable ont été réunis dans ce projet, avec notamment la fabrication des bacs par l'association de réinsertion "Oser forêt vivante", dans le respect des normes



bois PEFC, le tout à proximité du composteur collectif précédemment installé dans le quartier."

M. Georges Ringear (notre photo), 67 ans, s'enthousiasme déjà : "J'ai déjà acheté les plans pour pouvoir

Fête de la musique 2015 : une soirée éclatante !

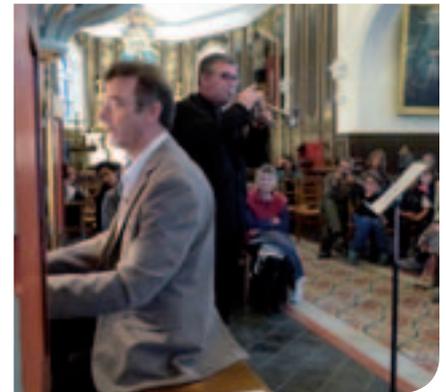
Do ré mi fa sol la si... d'olé ! Retour sur des moments conviviaux et musicaux de haute qualité.



A portée de claviers La dernière partition de Christian Bertret

Le 30 mai dernier, les spectateurs sont venus nombreux pour applaudir Christian Bertret, pédagogue historique de claviers et d'accordéon de l'École Municipale de Musique qui a pris sa retraite. A l'occasion de cette soirée spéciale, Christian a joué sur l'orgue de l'église avant de démontrer ses talents de pianiste et d'accordéoniste à l'Héronnière.

Pierre Péran, 2^e Adjoint en charge de l'animation du territoire, a souhaité à Christian Bertret, une excellente retraite : *"A travers cette soirée "A portée de claviers" pour laquelle vous avez carte blanche, c'est un hommage mille fois mérité qui vous est rendu. J'y apporte les vœux de la municipalité pour une belle retraite pleine de compositions et d'arrangements, de musique et de joie."*



Arrivé en 1987, Christian Bertret a quitté ses fonctions en juin. Il était l'une des figures incontournables de la musique à Saint-Aignan de Grand Lieu. Merci à lui et bravo pour l'ensemble de son œuvre.



Soirée de rentrée
Samedi 29 août à 20 h
Pop Rock Celtique et spectacle pyrotechnique
aux couleurs franco-allemandes

Une soirée énergique en plein air à ne pas manquer en compagnie du quarter « Churchfitters ». Spectacle pyrotechnique à la nuit tombée.

Gratuit (sauf restauration - boissons froides - boissons chaudes - bar - vin et bières d'Allemagne -)



EN PLEIN AIR
PLACE MILLÉRIA
ENTRÉE LIBRE

Fête de Pierre Aigüe : le charme opère toujours !



Le site de Pierre Aigüe, c'est d'abord un panorama unique sur le Lac. Et lorsque, le temps d'un week-end, la commune y mêle une ambiance bucolique, la beauté des lieux se révèle au travers des balades de plein air et des animations "Nature". Moments musicaux, dîner champêtre, jeux et spectacles viennent ajouter une touche artistique et vivante au bord des eaux de Grand Lieu... pour le plaisir de tous ! Plus de photos sur le site internet.



La fête de Pierre Aigüe, une fête "éco-responsable"

Depuis de nombreuses éditions, la commune réduit les impacts environnementaux de cet événement : diminution des déchets, optimisation des consommations d'eaux et d'énergie, promotion des produits locaux, incitation aux déplacements doux... Grâce aussi aux associations partenaires qui jouent le jeu, la Fête de Pierre Aigüe est aujourd'hui un événement éco-responsable reconnu. Cette année, une charte a été signée par la municipalité, en présence de Terra 21, association mandatée par Nantes métropole pour animer le réseau éco-événement.



Après musical et théâtre EN PLEIN AIR - PARC DU PRESBYTÈRE
 Samedi 5 septembre à partir de 15 h 30

Après musical à 15 h 50 avec « Cigales »
 Entrée libre. Sur place, petite restauration payante.

« Théâtre sans frontières » à 21 h
 Une pièce de la Cie NTP Nomade Théâtre Populaire.
 Tarif plein : 12 € - réservation obligatoire à l'avance - 02 40 36 44 44

Journée du Patrimoine
Concert de l'ensemble « Influences » EGLISE
 Samedi 15 septembre à 20 h 30

Vox, cornet à bouquin, dulciane, cromorne, tuts, guitars renaissance, doudou, ou et tar, percussions darbouka, tambourin, zabi, violes de gambe et flûtes à bec vous feront voyager à travers différentes ambiances musicales : Celtique, Arabo-andalouse, fado, tanzan méditerranéen...

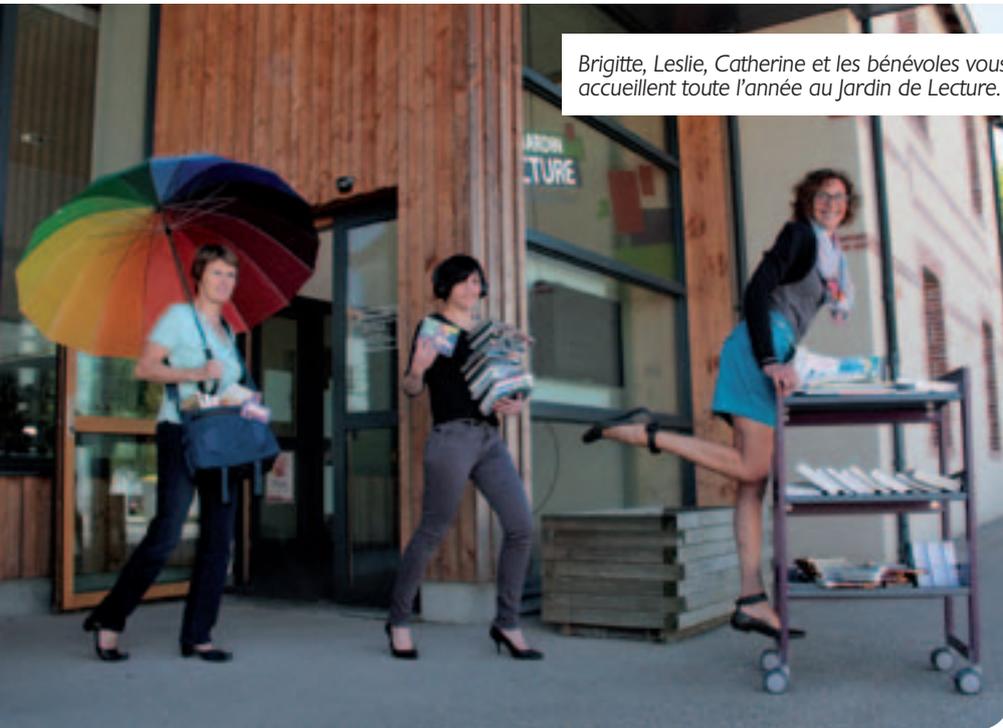
Retrouvez aussi tout l'été :

Les Livres Vagabonds PLUS D'INFO À LA MÉDIATHÈQUE LE JARDIN DE LECTURE.
 Du 1^{er} juillet au 31 août
 Trouvez, lisez des livres éparpillés en plusieurs points de la commune, et déposez l'ouvrage à l'autre part pour un prochain lecteur ! Cinq boîtes à livres vagabonds et quelques bancs indiquent aux lecteurs la marche à suivre.

Observations d'oiseaux OUVERT À TOUS GRATUIT
 À partir de l'observatoire mobile au site de Pierre Aigüe
 Du 5 juillet au 30 août en libre accès. Séances, réservées, les dimanches 5, 12, 19 juillet et 9, 16, 23 et 30 août, de 16 h à 19 h, avec Mme Dulan, fauconnière spécialiste ornithologie (apporter son matériel d'observation).

Zoom sur le Jardin de Lecture

Penser la médiathèque comme un lieu de vie



Brigitte, Leslie, Catherine et les bénévoles vous accueillent toute l'année au Jardin de Lecture.

Avec l'ouverture de l'Espace Vie Locale et du Patio Musical (lire en dossier), Le Jardin de Lecture voit son fonctionnement évoluer vers ce que l'on nomme une médiathèque "3^e lieu". Explications.

Le triptyque socio-culturel du centre bourg est aujourd'hui complètement formé ! Trois fonctions différentes pour trois établissements indépendants ? Non. L'Espace Vie Locale, le Patio Musical et le Jardin de Lecture sont des lieux connectés ; un ensemble où les passerelles seront encore plus développées demain. Du côté de la médiathèque, le travail d'ouverture a débuté et continuera de s'étendre à travers une politique culturelle plus innovante.

Partir à la rencontre des lecteurs

"L'été, avec les vacances des usagers, la fréquentation du lieu

diminue, il y a également moins d'heures d'ouverture au public ... Donc si ce n'est pas le public qui vient à la médiathèque, c'est la médiathèque qui ira vers le public !" explique Leslie Bauchot, responsable du lieu. Avec la mise en place d'une programmation estivale "hors les murs", les livres et les histoires prennent un grand bol d'air. Les Histoires Vagabondes (contes en extérieur), les Balades contées (promenades romancées et improvisées) ou encore l'animation Livres Vagabonds qui donne une seconde vie à un livre en le faisant voyager... autant d'animations qui offrent au public un regard nouveau sur les livres. "Les "bibliothèques hors les murs" (BHLM) sont conçues comme des lieux de rencontre et d'échange gratuits et libres dans un environnement convivial."

Des échanges avec tous les publics

Cette année, les ateliers d'Art postal ont été le meilleur exemple d'un échange intergénérationnel rondement mené. Le principe ? Une cor-

respondance artistique, créative... et récréative ! Les lecteurs du Jardin de Lecture et les résidents de l'Habitat seniors se sont lancés des défis de création artistique par courrier. A chaque enveloppe nouvelle, une énigme inédite était proposée et donnait le thème de l'atelier. Ce bel échange était encadré par Valérie Faure, plasticienne de l'association ValiVolk, qui orientait les participants en leur faisant découvrir les techniques de l'art postal.

D'autres exemples (soirée musicale avec les élèves de l'école de musique, expositions en partenariat avec les associations aignanaises...) démontrent que la médiathèque collabore avec l'ensemble des acteurs de la Vie Locale.



L'accès aux ressources numériques

Alors que le numérique bouleverse les modes d'accès aux savoirs et à la culture, le Jardin de Lecture a pris le virage 2.0. et propose le Portail des Ressources Numériques, accessible gratuitement depuis son domicile. Il donne accès très simplement à plusieurs milliers de ressources en ligne dans les domaines de l'autoformation (pour enfants ou adultes) de l'orientation scolaire et professionnelle, de la VOD, de la presse en ligne, etc. La médiathèque dispose également de postes en accès libre Internet, de trois liseuses et d'un lecteur cd/mp3.

"Après quatre années de fonctionnement, les agents et les bénévoles partagent les nouveaux objectifs d'une médiathèque "3^e lieu" et les



usagers semblent satisfaits du service rendu. En 2014, 27,5% de la population aignanaise est inscrite au Jardin de Lecture... Un très bon chiffre lorsque l'on sait que la moyenne nationale avoisine les 15%."

Une bonne fréquentation qui s'explique aussi par la gratuité du lieu et l'accessibilité à la culture pour tous les Aignonais.

Nouveaux horaires à la rentrée !

Lundi	15 h 30 - 19 h
Mercredi	10 h 30 - 13 h 14 h 30 - 19 h
Vendredi	15 h 30 - 19 h
Samedi	10 h 30 - 13 h 14 h 30 - 17 h 30

Du 1^{er} juillet au 31 août : mêmes horaires avec fermeture le samedi.

Qu'est-ce qu'une médiathèque "3^e lieu" ?

Concept forgé aux États-Unis dans les années 1980, le troisième lieu se définit "comme un espace distinct et complémentaire des deux premiers que sont le foyer et le travail. Il est dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle."

Le Jardin de Lecture se développe progressivement comme un espace public culturel fédérateur où l'on vient, certes, pour lire, mais aussi pour jouer, choisir un film, écouter de la musique, utiliser une tablette numérique ou encore apprendre le bricolage, les arts plastiques ; Un lieu de convivialité pour s'enrichir, débattre, voir des spectacles, parler du territoire...

Tout en préservant les fonctions et l'organisation traditionnelles basées sur l'offre de ressources documentaires, une médiathèque "3^e lieu" n'est pas simplement "le lieu où l'on emprunte des livres" mais bien un établissement où le vivre ensemble prend tout son sens.

Initiative 60 pages écrites à plusieurs mains

Le synopsis en quatre mots : co-écriture, inter-générationnel, échange et créativité ! Le groupe de pilotage de l'action 19 est à l'origine de ce projet : la rédaction d'un ouvrage à plusieurs mains, dans le quartier du Moulin des Rives.

"L'idée était de créer du lien entre les résidents du quartier. Familles, enfants et personnes âgées ont relevé le pari en prenant à tour de rôle la plume de l'écrivain. Trente-huit foyers y ont participé, chacun à leur manière, en rédigeant quelques lignes ou plusieurs pages ou bien en illustrant le livre d'un dessin ou d'une photo. Le résultat est vraiment réussi", ex-

plique Françoise Benoît Guiné, conseillère municipale déléguée à l'action sociale et résidente du quartier. L'aventure avait débuté fin 2013, à l'initiative de Christiane Boussuge, qui était alors la conseillère municipale en charge du projet.

Le livre est aujourd'hui achevé et compte 60 pages. Il s'intitule Le livre de Gersende. On y parle du lac de Grand Lieu, des mâcres, des oiseaux, de la cité engloutie... Une lecture singulière de notre territoire, de son histoire et de son patrimoine à bouquiner au Jardin de Lecture.

L'initiative est à lancer dans d'autres quartiers : si vous souhaitez, vous aussi, co-écrire un livre dans votre quartier, contactez Graziella Guinée, chargée de mission Agenda 21, en mairie. Tél. : 02 40 26 44 44.



Vendredi 12 juin, les participants étaient conviés dans la salle Madeleine Huet, pour une lecture du livre par Fabienne Morillon, bénévole de la médiathèque.



Mémoire de Temps de Guerre

Centenaire 1914-1918

2014-2018 : Retrouvez chaque trimestre dans votre Mag un recueil du groupe histoire "Sur les Pas d'Amani", avec les noms de nos soldats morts pour la France.

La Brigade des Fusiliers Marins (1914-1915)

Lorsque la guerre éclate, la Marine dispose d'un surplus d'effectif de plusieurs milliers d'hommes qu'elle ne peut pas utiliser à bord de ses bâtiments. Le 7 août, les 1^{er} et 2^e régiments de fusiliers marins sont créés, dans le but de combattre à terre. Réunis en une

brigade forte de 6 000 hommes, sous le commandement du jeune contre-amiral Ronarc'h, leur mission initiale est la défense de la Capitale et de sa banlieue.

Le 17 août 1914, peloton de liaison cycliste en tête, les fusiliers marins de Lorient défilent sur le cours de Chazelles avant de prendre le train pour Paris. Il s'agit notamment des 700 apprentis fusiliers marins (les plus jeunes ont à peine seize ans et demi), de leurs instructeurs et des réservistes du dépôt de Lorient, anciens chauffeurs ou mécaniciens de la flotte. L'extrême jeunesse de ces soldats surprend les Parisiens qui leur donnent le surnom de "Demoiselles de la Marine". Pour les Allemands, aussi surpris, ce seront

les "Demoiselles au pompon rouge". Ils sont bientôt rejoints à Paris par des renforts arrivant des autres ports de mer : Rochefort, Brest, Cherbourg et Toulon. Ces nouveaux contingents intègrent de nouvelles recrues qui étaient il y a encore peu des marins au long cours, pêcheurs ou caboteurs, et qui se transforment peu à peu en soldats, remplaçant par la capote le col ou la vareuse, accrochant des cartouchières au ceinturon.

De janvier à mai 1915, les fronts allemands et français dans les Flandres vont progressivement se stabiliser ; et ce jusqu'à l'offensive alliée de juillet 1917.

http://philippe.millour.free.fr/GrandeGuerre/cadre_BFM.htm

Les Soldats Morts pour la France

Ferdinand Marie Lebert, mort pour la France le 18 avril 1915 (36 ans) à Saint-Crespin (Oise), tué à l'ennemi près d'Ecafauf. Il était né le 5 mai 1878 à Mauves, châtain, yeux gris, 1,71 m, niveau d'instruction 3. Domicilié à son mariage à Paris où il pratiquait le métier de boulanger. Fils de Mathurin Lebert, maréchal, et de Jeanne Letertre, ménagère, domiciliés à Mauves. Il épousa Pauline Robineau, née le 10 décembre 1876 à Saint-Aignan, et domicilié en son bourg. Ses parents étaient Louis Robineau décédé, et Henriette Prin, aussi décédée à la date du mariage, le 15 février 1904 à Saint-Aignan. Il était boulanger (recensement 1911) avec son épouse.

Joseph Jean Marie Baptiste Bretagne, mort pour la France (31 ans) le 26 avril 1915 à les Eparges Meuse (disparu, avis du 91^e régiment d'infanterie en date du 31 mai 1916). Il était né le 23 avril 1884 à Saint-Aignan, brun, yeux noirs, taille 1,71 m, degré d'instruction 3. Fils de Jean (François) Louis Bretagne et de Jeanne Marie Françoise Prou, tous domiciliés au château de Saint-Aignan, ou ils étaient cultivateurs. Il épousa Anna Florentine Éléonore Renaud le 28 mai 1906 à Saint-Aignan. Elle est née le 7 mars 1888 à la Mazure, commune du Clion. Ses parents étaient François Renaud et Eugénie Lehours, cultivateurs à la Bliinière à la Bernerie. Ils avaient une fille Anne née en 1909. Soldat du 65^e et 91^e Régiment d'Infanterie. Transcrit le 15 décembre 1920 à Saint-Aignan.

Eugène Joseph Marie Guillotin, mort pour la France (32 ans) le 26 avril 1915 à la tranchée de Calonne, les Eparges (Meuse). Né le 7 janvier 1883 à Saint-

Aignan, cheveux blonds, yeux bleus, 1,61 m. Niveau d'instruction 3. Fils de François et de Marie Hervé, tous cultivateurs. Soldat. 91^e Régiment d'Infanterie.

Charles Eugène David, mort pour la France (29 ans) le 9 mai 1915 à Mouilly (Meuse). Né le 4 novembre 1885 à Saint-Aignan, cheveux noirs, yeux noirs, 1,63 m, niveau d'instruction 3. Fils de Charles, né en 1844 à Pont-Saint-Martin, et d'Eugénie Fèbreau. Tonnelier au bourg avec son père. Soldat du 51^e Régiment d'Infanterie.

Joachim François Corbineau, mort pour la France (21 ans) le 12 mai 1915 à Souchez (Pas de Calais). Né le 22 octobre 1893 à Bouguenais, Blond foncé, yeux marrons, 1,62 m. Cultivateur à beaulieu. Frère d'Eugène François Corbineau. Soldat du 65^e Régiment d'Infanterie.

Louis Mathurin Marie Brosseau, mort pour la France le 25 mai 1916 (35 ans) à Esnes côte 304, (tué à l'ennemi). Né à Saint-Aignan le 25 juin 1880, fils de Louis Julien et d'Anne Félicité Seguineau. Blond, yeux gris 1,67 m. Marié à Rose Pacaud. Cultivateur au bourg de Bouaye puis à la Profondine à Saint-Sébastien. Soldat du 165 RI, 77 de ligne et 173^e régiment d'infanterie. Transcrit à Bouaye le 9 avril 1918. Inhumé au cimetière de Esnée-en-Argonne, tombe 3435.

François Félix Lucas, mort pour la France le 3 juin 1915 à l'ambulance Cassel à Niederzwehrem. Né à Saint-Aignan le 18 juillet 1889. Châtain foncé, yeux roux, 1,68 m, degré d'instruction 3. Jardinier à Bouguenais. Fils de François et de Jeanne Reine Béchas. Soldat du 137^e Régiment d'Infanterie. Inhumé par les soins des autorités Allemandes (Avis du 8 août 1915).

François Émile Jean Marie Corbineau, mort pour la France le 8 juin 1915

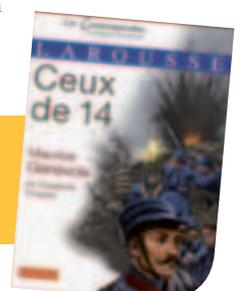
(26 ans) à Ferme du Touvent à Hébuterne (Pas de Calais) tué à l'ennemi. Né le 23 novembre 1888 à La Chevrolière. Châtain, yeux gris, 1,67 m, degré d'instruction 2. Cultivateur. Fils de François et de Marie Guillet. Soldat au 93^e Régiment d'Infanterie.

Emmanuel Jean Marie François Robin, mort pour la France (33 ans) le 10 juin 1915 à Hébuterne (Pas de Calais), tué à l'ennemi. Né le 24 juin 1881 à la Chevrolière, châtain, yeux châtains, 1,55 m, niveau d'instruction 2. Fils de François et de Françoise Gilardeau, cultivateur à l'Halbrandière. Soldat du 65^e Régiment d'Infanterie.

Pierre Charles Laine (Laisne), mort pour la France le 19 juin 1915 (38 ans) à Reillon (Meurthe et Moselle) tué à l'ennemi. Né à Saint-Aignan le 17 novembre 1876, châtain yeux bleus, 1,62 m, niveau d'instruction 3. Fils de Pierre et de Marie Olive, frère de Joseph Lainé. Cultivateur domicilié à Pont-Saint-Martin à la Championnière. Inscrit sur le monument aux Morts de Pont-Saint-Martin. 137^e régiment d'Infanterie.

Antoine Jean Marie Bouin, mort pour la France le 27 juin 1915 (21 ans) à Costdunkerque (mort au Champ d'Honneur), tué à l'ennemi. Né à Saint-Aignan le 28 mars 1894. Fils de feu Émile et d' Aimée Guibert. Châtain, yeux gris, 1,75 m, niveau d'instruction 2. Cultivateur et ajusteur à Bouguenais, les Bauches du Breil. Apprenti marin puis Matelot du 3^e dépôt des équipages de la flotte à Lorient, 1^{er} Régiment des fusiliers marins. Transcrit le 13 octobre 1915 à Bouguenais. Inhumé au cimetière de Coxyde Belgique, tombe n° 21.

Maurice Genevoix était sous-lieutenant à la 8^e compagnie du 106^e Régiment d'Infanterie qui a combattu sur la crête des Éparges. Il a écrit ses souvenirs dans 4 livres : Sous Verdun, Nuit de guerre, La Boue, Les Éparges. Ils ont été condensés en un seul livre : ceux de 14. Un ouvrage disponible en prêt gratuit à la médiathèque Le Jardin de Lecture.



NAISSANCES

Maé CHAUVIN 9 bis route du Port de l'Halbrandière	14.04.2015
Adam GUITTET 11 bis route de la Beauvaiserie	02.05.2015
Lucas COLLET 13 rue des Merisiers	29.05.2015
Gabriel POTIRON 12 rue du Grand Chemin	08.06.2015
Lenny RAIMBAUD 27 Ter route du Port de l'Halbrandière	11.06.2015
Izya LAHCEN GUILLOU Tournebride	18.06.2015
Lou DESMAS 12 route des Ajaux	21.06.2015

MARIAGES

Daniel BEAUCHER et Nathalie GUEGAN 9 route du Champ de Foire	23.05.2015
Jean DRONNEAU et Nathalie REDOR 10 quater route du Pommereau	20.06.2015
Mikael PEREIRA DA SILVA et Katy DE OLIVEIRA 31 rue du Bois Doré	27.06.2015

DÉCÈS

Lucienne FLEURY Veuve ROUSSEAU 10 route de Pontrigné	11.05.2015
Isidore PINEAU 7 route Le Haut Palais	05.06.2015
Gilberte FAVREAU Veuve BOUCHER 5 route de la Groizonnerie	27.06.2015

Je vérifie la validité de ma carte d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité des personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Cet allongement de 5 ans concerne les cartes remises depuis cette date, mais aussi celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Attention ! Cette nouvelle validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. A noter : La prolongation de 5 ans ne concerne pas les cartes d'identité des personnes mineures. Ainsi, après ces vérifications si vous vous apercevez que votre Carte Nationale d'Identité n'est plus valide, pensez à venir en mairie.



1^{re} Fête des Voisins à la Noue

Samedi 6 juin, les habitants de La Noue, se sont retrouvés pour célébrer leur première Fête des Voisins. Une journée très conviviale que voisins, amis, familles ont pu apprécier sous le soleil !

Bureau de poste



Du 13 juillet au 22 août, le bureau de poste sera ouvert de 9 h à 12 h, du lundi au samedi. Il retrouvera ses horaires habituels d'ouverture, de 9 h à 13 h les lundis, mardis, mercredis et vendredis, et de 9 h à 12 h les jeudis et samedis, à partir du 24 août 2015.

Tribune du groupe d'opposition

A la rentrée, le 5 septembre prochain, la maison de la vie locale sera inaugurée. Ce lieu associatif est une aubaine pour notre commune.

Néanmoins, le 27 avril dernier, les premières associations ont investi cet espace de vie. D'emblée leur ressenti semble mitigé lors de leur installation.

En effet, ce bâtiment est source de nombreux mécontentements. Il a souffert dès sa conception et a été livré avec nombre de retards. De fait, la salle de percussions n'est pas, par exemple, suffisamment calibrée quant à sa surface, quant à son déve-

loppement futur, pour des groupes déjà existants sur Saint-Aignan de Grand Lieu.

D'autre part, des finitions brutes renforcent et accentuent l'impression d'inachèvement de cet équipement dédié au tissu associatif.

Pourtant, cette œuvre architecturale est le fruit de choix d'économies qui ne correspondent pas aux 3 millions d'euros dépensés !

Si un tel outil est déterminant pour notre territoire, il ne doit être un moyen d'ingérence municipal dans la vie de nos associations.

Nous nous tiendrons auprès d'elles pour motiver une dynamique tout en respectant chacune des structures.

Belles vacances à toutes et tous.

Profitez des rendez-vous culturels estivaux.

**Pour le groupe
"Un Autre Regard
sur Saint-Aignan" :**
**Virginie Joubert,
Damien Humeau,
Gwénola Desmas,
Antony Boucard,
Élise Gros.**

Respirez c'est l'été!

Retrouvez le détail des stages sur www.saint-aignan-grandlieu.fr

Des stages tous publics durant l'été!

Hébergement possible en chambre ou en chalet. Contact : 02 40 02 46 41. www.nomadetheatrepopulaire.fr

Chant

Du lundi 13 au jeudi 16 juillet, 10h - 13h

Avec Catherine Eon Taillandier, professeure de chant à l'école de musique de St Aignan de Grand Lieu et interprète au sein de différentes formations.

Public : adultes Tarif : 120 €



Photo

Mercredi 22 juillet (-18 ans), 14h - 17h

et jeudi 23 juillet (adultes), 10h - 13h et/ou 14h - 17h

Avec Denis Ameslon, photographe diplômé des Beaux-Arts - www.viedenantais.blogspot.com
Venir mun(e) d'un appareil photo et de ses câbles.

Tarif unique : 30 € / atelier de 3h



Souffle, Voix, Verbe

Samedi 25 et dimanche 26 juillet, 9h30 - 13h / 15h - 18h

Harmonisation de L'Être, selon la méthode Serge Wilfert

Avec Stéphane Maillard, pneumaphoniste, psychanalyste de la voix - www.hommeverbe.com

Public : tout public (max. 12 participants) Tarif : 120 €

Théâtre

Avec Lionel Coffinet et Marie-Christine Viaud - Cie NTP - www.nomadetheatrepopulaire.fr

Ados 13-18 ans : Prendre confiance en soi par l'expression de soi.

Du lundi 27 mercredi 29 juillet, 14h - 17h30

Adultes : Exploration des diverses formes théâtrales.

Du lundi 27 au vendredi 31 juillet, 9h30 - 13h / 14h30 - 18h

Tarif : Ados : 75 € - Adultes : 250 €



Marionnettes

Construire, inventer des formes à partir de matériaux bruts et les animer...

Avec Julie Coffinet, diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette.

Enfants dès 10 ans :

du lundi 3 au jeudi 6 août,
10h - 13h. (max. 10 participants)

Ados à partir de 14 ans :

du lundi 3 au jeudi 6 août,
14h - 18h. (max. 12 participants)

Adultes :

du vendredi 7 août,

14h - 18h,

au dimanche 9 août,

9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Tarif :

Enfants : 95 €

Ados : 115 €

Adultes : 150 €

Matériel fourni.



Flamenco

Venez apprendre une « Pata » avec Olga Marquez, enseignante et interprète Cie Al Golpe. www.olgamarquez.com

Dim 3 et Mar 4 Août :
10h - 13h :

Niveau 1 (Débutants)

15h - 18h : Niveau 2

Mercredi 5 et

Jeudi 6 Août :

10h - 13h : Niveau 3

15h - 18h : Enfants (6-12 ans)

Tarif :

Enfants : 45 €

Adultes : 60 €



Musique improvisée

Du mardi 11 au vendredi 14 août, 10h - 13h / 15h - 19h

Avec Erwin Toul, percussionniste et Marguerite Gauthier, clarinetiste (enseignante et interprète).

Musiciens improvisateurs.

Public : Instrumentistes/chanteurs ayant au minimum
trois ans de pratique instrumentale (max. 12 participants)

Tarif : 200 €

Butô

Danse Contemporaine
Japonaise

Du lundi 17 au vendredi 21 août, 13h - 19h

samedi 22 août, 10h - 13h / 14h - 16h

Avec Juju Alishina, chorégraphe et danseuse de la Cie Nuba.

www.dansenuba.fr

Public : Tout Public

Tarif : 300 €



Restitutions publiques possibles à l'issue des stages, selon le souhait des participants

Sur tous les stages, admission gratuite 17€ : 45 €

Stages de pratiques artistiques avec le Nomade théâtre populaire

La compagnie Nomade théâtre populaire (NTP) propose différents ateliers de pratiques artistiques, animés par des professionnels, tout l'été.

Renseignements au 06 37 79 59 75 ou par email : theatre.populaire@orange.fr

